

LICENCE 3 SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION PARCOURS CONTROLE ET SYSTÈMES D'INFORMATION COMPTABLE

La Licence L3 Économie, Gestion parcours Contrôle et systèmes d'information comptable donne une approche complète des systèmes d'information des entreprises en alliant les outils de la communication, les disciplines de base et les compétences en terme de contrôle de gestion et de comptabilité. Son but est également d'amener les stagiaires à appréhender le changement de manière efficace et pertinente.

DIPLOME VISE

Type de diplôme : Licence
Niveau de diplôme : 6
Fiche RNCP n° : 24426 - <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/24426>

PUBLIC VISE - PREREQUIS – ADMISSIBILITE - ADMISSION

Public : Salariés en CDI / CDD, intérimaires, demandeurs d'emploi, adultes en reprise d'études.
Prérequis : Bac + 2 ou 120 ECTS
Justifier d'au moins 3 années d'expérience professionnelle.
Admissibilité : Etude du dossier de candidature
Admission : Entretien de sélection

VAP 85 : en l'absence du diplôme requis, l'accès à cette formation est aussi possible par la validation des études, des expériences professionnelles ou acquies personnels. Dossier à télécharger sous ce lien, rubrique « La VAP 85 à l'IUT de Paris, quelle procédure ? » : <https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/> à compléter et à transmettre accompagné des pièces justificatives via l'application de candidature en ligne E-candidat.

OBJECTIFS

➤ Acquérir des compétences dans les domaines de la gestion et de l'économie.

COMPETENCES VISEES

➤ Disciplines fondamentales : contrôle de gestion, comptabilité, environnement juridique et fiscal
➤ Communication : deux langues étrangères, informatique, recherches documentaires
➤ Systèmes d'information des entreprises

CONTENU DE LA FORMATION

Plaquette et calendrier de la formation :
<https://iutparis-seine.u-paris.fr/gestion-et-audit/l3-economie-gestion-parcours-contrôle-et-systemes-dinformation-comptable/>

Programme :

UE 1 : LE PERIMETRE DE L'ENTREPRISE

- Fonctions de l'entreprise
- Etude des structures de marchés

UE 2 : NORMALISATION ET COMPTABILITÉ APPROFONDIE

- Comptabilité approfondie
- Normalisation

UE 3 : CONTRÔLE DE GESTION

- Méthodes d'analyse des coûts
- Contrôle budgétaire

UE 4 : OUTILS D'ANALYSE ET DE COMMUNICATION

- Technique de synthèse écrite appliquée
- Méthodologie de la recherche documentaire
- Anglais
- Allemand ou espagnol

UE 5 : DROIT

- Droit des affaires
- Droit fiscal
- Droit du travail

UE 1 : CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER DE L'ENTREPRISE

- Analyse de la politique économique
- Compréhension des mécanismes boursiers

UE 2 : SYSTEMES COMPTABLES, REPORTING ET CONTRÔLE INTERNE

- Comptabilité des sociétés
- Audit
- Reporting et mesure des performances
- Contrôle interne

UE 3 : SYSTEMES D'INFORMATION, OUTILS D'ANALYSE ET DE COMMUNICATION

- Progiciels de gestion intégrée
- Initiation à la modélisation orientée objet
- Technique d'analyse de données
- Anglais
- Allemand ou espagnol

UE 4 : MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

UE 5 : 1 MATIERE OU 1 OPTION OBLIGATOIRE AU CHOIX

- Matières (si non validées dans un autre UE) initiation à la culture musicale, initiation à l'épistémologie, comptabilité anglo-saxonne, initiation à la consolidation
- Options : sport, engagement associatif, tutorat étudiant

ÉQUIPE, METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Responsable du cycle : Yves CHEMLA, Professeur Certifié

Équipe pédagogique : enseignants chercheurs, enseignants, et professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation. L'enseignement est assuré par des universitaires et par des professionnels.

Méthodes : cours, travaux dirigés et travaux pratiques, visites sur site, participation à des séminaires et conférences.

Le stage donne lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

La pédagogie fait une large place à l'initiative du stagiaire et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises.

L'assiduité que ce soit en cours ou en stage, est obligatoire ; elle fait l'objet de listes d'émargements par demi-journées.

Moyens pédagogiques adaptés : logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues, supports de cours.

Les stagiaires bénéficient d'un environnement numérique de travail leur permettant de recevoir et consulter des cours, consignes, informations pédagogiques et administratives ainsi que de déposer des documents et partager leur expérience.

[...] Le cadre général des MCCC est adopté par le sénat académique de l'université. Il est accessible sur le site web de l'établissement et affiché au sein des composantes de l'université.

Ces règles communes sont complétées par les dispositions spécifiques propres à chaque formation, dénommées MCCC spécifiques. Celles-ci, après adoption par les commissions formation des facultés et le conseil pédagogique de l'IPGP, font l'objet d'un affichage, dans chaque composante, au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement. Elles ne peuvent être modifiées en cours d'année et sont applicables pour l'ensemble des sessions l'année universitaire. [...]

(*) *extrait des Modalités de Contrôle des Connaissances et d'évaluation des compétences. Les MCCC sont votées annuellement par le Conseil d'Administration de l'IUT de Paris – Rives de Seine et par les instances de l'Université. Elles sont remises au stagiaire dès l'entrée en formation. Seules les MCCC votées au titre de l'année universitaire pour laquelle le stagiaire FC est inscrit en formation font foi.*

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Cette licence offre à l'étudiant plusieurs possibilités :

- intégrer un Master professionnel du domaine,
- s'insérer dans la vie active en tant que contrôleur de gestion, contrôleur interne dans les domaines du reporting et de l'audit.

VALIDATION DES ACQUIS

Validation des Acquis de l'Expérience : cela permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle. Une année d'expérience minimum en rapport avec le contenu de la certification visée est nécessaire. Ainsi, la VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/la-vae/>

Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) : cela permet d'accéder directement à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis, en faisant valider une expérience professionnelle (salariée ou non), les formations suivies ou les acquis personnels développés hors de tout système de formation.

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/>

MODALITES DE CANDIDATURE

Session de candidature : 01/03/2022 au 30/06/2022

Candidature en ligne : <https://ecandidat.app.u-paris.fr/sh1/>

ORGANISATION DE LA FORMATION

Déroulement de la formation : à temps plein et en continu

Dates de la formation : 05/09/2022 au 09/06/2023 (la soutenance sera programmée en juin 2023 – ½ journée à prendre sur congé ou RTT).

Enseignement théorique : 19 semaines soit 450 heures

Stage obligatoire : 16 semaines soit 525 heures (35 h hebdomadaires)

Horaires : 9 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 00 (sous réserve de modification)

Nombre de stagiaires par groupe : en moyenne 25 personnes (groupe mixte formation initiale et formation continue).

Les formations sont délivrées en présentiel. Toutefois l'IUT de Paris – Rives de Seine pourra être amené à assurer ses activités pédagogiques en mode distanciel si la situation sanitaire l'exige et conformément aux directives ministérielles.

COUT ET DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

Coût du cycle d'enseignement théorique : 5 400,00 € nets

(tarif sous réserve d'approbation par les instances de l'Université - établissement public non assujetti à la TVA).

Droits d'inscription universitaire : obligatoires ; ils sont fixés chaque année par arrêté du MESRI.

CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Salariés : la prise en charge du coût de la formation peut être assurée dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent : DRH, OPCO...

Demands d'emploi : sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) ou obtenir une Autorisation d'Inscription à un Stage de Formation (AISF). Les démarches doivent être faites auprès du conseiller Pôle Emploi.

CPF : nous consulter.

INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

DEPARTEMENT GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS

☎ 01 76 53 49 02

✉ secretariat-gea@iut.parisdescartes.fr

MONTAGE DU DOSSIER DE FINANCEMENT, DEVIS, CALENDRIER

SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

☎ 01 76 53 49 75

✉ isabelle.grova@u-paris.fr

LIEU DE LA FORMATION

IUT de Paris – Rives de Seine

143, avenue de Versailles - 75016 PARIS

☎ 01 76 53 47 00

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/>

ACCES A L'IUT

🚇 Exelmans, Mirabeau, Église d'Auteuil, Chardon Lagache

🚌 22, 62, 72, PC1

🟡 Pont du Garigliano

🟠 Pont du Garigliano